

Notes de la séance de la Commission d'établissement de Montolieu
Lundi 28 avril 2014, de 18h00 à 19h30

Salle de réunion no 111 bâtiment principal de l'établissement d'Isabelle-de-Montolieu, à Lausanne

Parents : Mmes, Mireille **Lapointe**, Florence **Rachez**, M. Waheed **Hassab Alla**
Professionnels : Mme Sylvie **Guex**, M. Luc **Schläppi** (directeur)
Autorités politiques : MM. Daniel **Bürgin**, Bertrand **Picard**
Organisations : --
Excusés/absents : Mmes Joana **Benoît**, Mme Joëlle **Wagnières**. MM. Julien **Eggenberger**,
Vincent **Pobelle**

1. Ouverture de la séance par la présidente et adoption du dernier PV

Le PV du 23 janvier 2014 est approuvé, sans aucune remarque particulière. Merci à son auteur.

2. Sondage auprès des élèves de Montolieu sur l'offre parascolaire

Conseil des délégués : les jeunes sont constructifs. On pourrait les associer à la commission mais ponctuellement, voir semestriellement.

Le remplissage du canevas :

Pour le parascolaire, il fallait que les écoliers soient consultés. Les informaticiens ont été approchés afin de pouvoir réaliser le sondage de manière correcte par les écoliers.

M. Schläppi :

- Il faut voir le besoin en premier lieu. Est-ce vraiment nécessaire ?
- Il faut savoir qui fait quoi.

Si on veut viser du qualitatif, il faut un interlocuteur reconnu pour décider.

Partenaires : bibliothèque scolaire. Restaurant qui dépend de l'ESP, max 8-10 personnes. 50-60 élèves prennent un hot-dog au centre de Grand-Vennes.

Pourrait-on avoir une offre plus conséquente à midi à l'ESP et utiliser les éducateurs pour la pause de midi ?

La commune paie à l'école un surveillant pour une salle avec un micro-ondes.

Les 500 étudiants de l'école sociale viennent au réfectoire mais les élèves de Grand-Vennes n'y trouvent pas vraiment leurs places.

Devoirs surveillés (DS): faut-il continuer ? Les parents confondent APEMS et devoirs surveillés. Leur souci est d'avoir un endroit sûr et surveillé.

Les devoirs surveillés est un gros problème pour la commune.

Il y a aussi des contraintes horaires avec offres de sports mais cela pose des questions avec les DS de midi car les élèves ne peuvent pas tout faire en même temps.

On pourrait aussi rationaliser d'offre.

Il y a donc beaucoup de considérations. Notre avis se rajoutera à d'autres éléments.

Mme Lapointe : elle constate qu'il y a peu de besoins et il faudrait voir s'il y a moyen de susciter un besoin.

M. Picard : Le but serait plutôt de savoir s'il y a vraiment un besoin de la part des élèves ou des parents, et que s'il n'y en a pas nous pouvons supprimer ou réduire les services.

Il se dessine des discussions sur ces deux points principaux :

- Le besoin de cantine à midi
- Le besoin de lieux pour les devoirs surveillés

M. Schläppi : Entre midi et 2 heures, ce n'est pas comme à Genève ou autres, car le temps de midi n'appartient pas à l'établissement.

Trouver une meilleure synergie avec restaurant de l'ESP.

M. Picard : Il n'y a pas de besoin clairement exprimé.

M. Schläppi : A Lausanne, les APEMS s'arrête à 10 ans mais on pourrait monter à 12 ans. Il ne faut pas créer un besoin qui ne semble pas être présent.

Il faudrait pouvoir étendre l'offre du restaurant de l'ESP pour proposer d'autres plats que des panini et des hot-dogs, ce qui serait tout à fait suffisant pour la situation.

M. Alla : ses enfants allaient manger à la paroisse de Chailly, ce qui semblait très bien.

Mme Rachez : Ce n'est pas un problème de locaux car il y en a d'autres dans la région.

Activités sportives actuelles : une douzaines. Fréquentation est modérée (théâtre, chanson, sport-fac, etc.), le Théâtre et la chanson ont du succès.

Remplissage du canevas selon notre analyse :

Bâtiment	A saluer	A améliorer	Proposition
Coteau-Fleuri	<ul style="list-style-type: none">o Proximité avec le domicile est plus importanteo Très peu de demandes d'une cantine	-	-
Grand-Vennes	<ul style="list-style-type: none">o Pas de besoin clairement exprimé de changement.	<ul style="list-style-type: none">o Améliorer la synergie entre le centre d'animation de Grand-Venne (FASL) et le restaurant scolaire de l'école sociale.o Diversifier l'offre des platso Proposer des take-away.o Pouvoir disposer des offres du buffet.	<ul style="list-style-type: none">o Question générale de fonds: veut-on laisser les enfants plus libres ou plutôt les encadrer ? Il peut être intéressant de les laisser plus libres.o Il semble que l'offre donne globalement satisfaction.

3. Agenda

Nous décidons de la date de la prochaine séance de commission pour le lundi 16 juin à 18h00 à 19h30 au restaurant l'Amica, Avenue de la Sallaz 31, 1001 Lausanne :

La séance sera suivie d'un dîner au même endroit, en l'occasion des adieux de notre directeur M. Schläppi.

4. Divers

Mme Rachez : Sur les points divers : recrutement des parents dans la commission. C'est un souci. Il faut 2 parents minimum. Nous prendrons un moment dans les séances prochaines à ce sujet.

M. Picard propose de présenter la commission à nouveau dans divers cadres. Lors de la présentation des voies générales.

M. Schläppi : Soirée de présentation des diverses options futures et branches disponibles. Ils vont à différents stands et nous pourrions nous y présenter à ce moment (en mai).

Mme Rachez : approcher des parents personnellement.

Mme Lapointe : Lors de la conférence des maîtres.

M. Schläppi : Il faudrait présenter la commission à chaque soirée plénière, mieux si apporté par un membre de la commission. Repérer les parents intéressés.

Nous devons encore discuter de ce point à la prochaine séance.

La séance est levée à 19h46

SEPS/10.06.2014

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 19
fax 021 315 60 04
celimanna.masiello@lausanne.ch
<http://www.Lausanne.ch>